



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 20 Décembre 2022
CO 580 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .67

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, GAILLARD Jean François, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard, (Vices-Présidents), RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, JACQUOT-BOISSON Marylène, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, GAVAT William, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, LEGLISE Pascal, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, GROS Roger, PERRIN François, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle (arrivée à 20h25), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, RIGOULET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Titulaires : CETRE Michel à FORET Clément, LAMBERT Véronique à MORBOIS Christelle, LECOQ Yves à BRIOT GAIDOZ Cécile, BOUDRY Jeanne à BUGADA Catherine, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, PROST-JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, BOUILLET Françoise à GENIN Marcelle, BOHEME Catherine à MARTINS Serge,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : BERTHELIER Roland à JACQUOT-BOISSON Marylène,

Etaient Excusés : BAUD Jean Baptiste, VIONNET André, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, SUSSOT Florence,

Etaient absents : REGALDI Sylvie, VIENNET Rémy, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, CHAUVIN Roger, PETITGUYOT Jean Pierre, BUYS Nelly, CATHENOD Catherine, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, WESTERVELD Dinand,

Secrétaire de séance : Serge MAIRE

Convocation faite le : 14 Décembre 2022

Objet : Vente d'un terrain en ZAE « VELOURS 4 - POLIGNY » à la SCI LES ALIZES

VU le plan projet de division et de bornage référencé « Dossier 220176 - proposition 3 » en date du 30/08/2022, voir extrait ci-dessous de la parcelle concernée, établi par le cabinet de géomètre Olivier COLIN (la division à venir est susceptible de faire évoluer à la marge la contenance définitive - d'où le fait que le prix soit ainsi fixé au m²) ;

VU le projet porté par la « SCI LES ALIZES », Laurent et Florence MEUNIER, entreprise MEUNIER Maçonnerie, installée en ZI, 7 Rue François Arago, 39 800 POLIGNY ; consistant à construire 3 bâtiments d'une superficie globale d'environ 1 500 m², dont un sera destiné au développement de la Société MEUNIER Maçonnerie ainsi que 2 autres destinés à la location pour l'installation de nouvelles entités économiques sur le territoire intercommunal ;

VU la parcelle de la ZAE VELOURS 4 à Poligny, contiguë à l'actuelle implantation de la SCI LES ALIZES, Lot 5 (parcelle cadastrée Section ZH N° 449p avant division) sur l'extrait de plan ci-dessous, d'une superficie de 5 959 m², permettant le déploiement du projet immobilier précité ;

VU la délibération Réf. CO 418 DE du 29/03/2022 fixant le prix de vente des terrains situés dans la zone Velours 4 à Poligny à 18 € HT /m² ;

VU le dossier de candidature remis par la SCI les Alizés en date du 05/07/2022 ;

Après instruction de la demande et sur proposition de la Commission ECONOMIE réunie en date du 13/12/2022 ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 Décembre 2022
CO 580 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Vente d'un terrain en ZAE « VELOURS 4 - POLIGNY » à la SCI LES ALIZES

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1/ Approuve le projet de vente suivant étant observé que le prix est fixé au m² :
A la « SCI LES ALIZES » – Laurent et Florence MEUNIER, où à toute société que ces derniers souhaiteront constituer en vue de l'achat, du terrain noté « LOT N°5 » repris en teinte jaune sur le plan projet précité (Parcelle cadastrée avant division, Section ZH N°449p – ZAE Velours 4 – 39 800 POLIGNY) d'une superficie de 5 959 m² au prix de 18 € HT / m², soit 107 262 € HT (Le prix TTC sera fixé après application de la TVA sur la Marge) ;
- 2/ Autorise M. le Président, ou Mme la Vice-présidente déléguée, à signer toutes pièces afférentes à cette décision et notamment l'acte de cession relatif ;
- 3/ Dit que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le



ID : 039-200071595-20221220-CO580DE_2022-DE